**Communiqué de presse**

**Première Journée Européenne de la Microfinance : et si les chômeurs créaient leur propre emploi ?**

**micro*Start* et Impulskrediet plaident pour un statut particulier, adapté aux micro-entrepreneurs**

**C’est ce mardi 20 octobre qu’a lieu la Première Journée Européenne de la Microfinance. A cette occasion, deux des plus importantes institutions financières belges de microcrédit,** [**micro*Start***](http://microstart.be/fr/) **et** [**Impulskrediet**](http://www.impulskrediet.be)**, en profitent pour appeler le monde politique à collaborer pour déterminer un cadre plus flexible pour le micro-entreprenariat. Cette flexibilité de statut est une condition *sine qua non* pour que le microcrédit joue pleinement son rôle d’insertion sociale.**

Et si les chômeurs créaient leur propre emploi ? C’est avec cette idée, pour le moins séduisante, que les organismes de microcrédit souhaitent attirer l’attention. Le microcrédit peut en effet permettre de sortir du chômage, et de s’insérer socialement. La Journée Européenne de la Microfinance est une initiative qui a été lancée par le ***European Microfinance Network*** et le ***Microfinance Centre***, les deux réseaux européens les plus importants de la microfinance. Débats, workshops et expositions sont organisés ce 20 octobre dans toute l’Europe.

Le microcrédit, et son accompagnement personnalisé, permet aux groupes économiquement vulnérables, tels que les jeunes, les chômeurs, ceux qui ont fait faillite, les migrants, ou les personnes peu qualifiées, de lancer une activité en tant qu’indépendant, et de trouver le chemin du travail. D’après l’étude [***Overview of the Microcredit Sector in the EU (2014)***](http://www.european-microfinance.org/docs/emn_publications/emn_overview/Overview2012-2013_Nov2014.pdf) menée auprès de 150 organismes de microcrédit dans 24 pays européens, les Etats membres de l’Union européenne comptent au moins 125.000 micro-entrepreneurs. Presque partout l’évolution du micro-financement est en progression constante.

**L’urgence de fixer un cadre plus flexible**

En Belgique, le potentiel de développement du microcrédit est cependant largement entravé par de nombreux freins, notamment financiers et légaux. **Piet Callens, responsable de l’octroi des crédits chez Impulskrediet**, l’explique de façon limpide : « *Les chômeurs constituent la moitié de nos clients, et pour eux particulièrement, les obstacles sont grands. Ainsi, dès qu’il demande un numéro d’entreprise, le chômeur perd immédiatement le droit à ses allocations. Et, avant d’avoir gagné le premier euro, il doit s’acquitter d’un montant élevé de cotisations sociales. Et ce ne sont que deux exemples des nombreuses difficultés auxquelles il doit faire face. Si nous voulons vraiment laisser se développer le micro-entreprenariat, nous devons rapidement éliminer les barrières qui freinent son essor.* »

**micro*Start* et Impulskrediet organisent donc une après-midi d’étude, le mardi 20 octobre, dans les bâtiments de BNP Paribas Fortis, partenaire de micro*Start* depuis sa création en 2011.** Cette rencontre aura lieu en présence de décideurs et de stakeholders, qui sur base de l’énoncé de cas vécus détailleront les freins liés au micro-entreprenariat, et tenteront d’y apporter des solutions. Les deux organismes de microcrédit présenteront ensuite le fruit de ce travail, avec des recommandations concrètes, au Ministre du Travail et de l’Economie, Kris Peeters. Ces propositions seront le premier pas vers une adaptation du cadre légal des micro-entrepreneurs.

**Patrick Sapy, directeur de micro*Start* et président du European Microfinance Network** : « *Bien sûr, tout le monde n’a pas l’esprit d’entreprise, mais nous estimons cependant que 5% des chercheurs d’emploi le possède. Ce qui signifie que 20.000 personnes pourraient être des candidats entrepreneurs compétents ! Si nous voulons leur donner leur chance, nous devons rapidement assouplir les règles liées au cadre du microcrédit. Alors seulement il pourra jouer à fond son rôle d’insertion sociale.* »

**Contact presse**

Si vous souhaitez plus d’informations, n’hésitez pas à prendre contact avec :

Voice Agency – Isabelle Degroote – [isabelled@voice.be](mailto:isabelled@voice.be) - +32 495 23 82 78

Vous trouverez les détails sur l’organisation de l’après-midi du 20 octobre [en cliquant sur ce lien](http://microstart.prezly.com/invitation-presse-european-microfinance-day-mardi-20-octobre).